

Nom du réservataire :

Visa du réservataire :

Date :

Visa réservant :

**5 Pièces
Maison n°15**

BENODET

Corniche de la Plage
29950 BENODET



SVM
PROMOTION
IMMOBILIÈRE

SURFACES HABITABLES

Entrée	4,1 m ²
WC	2,4 m ²
Cuisine-séjour	39,5 m ²
Chambre 1	13 m ²
Salle d'eau	6,3 m ²
Placards	0,4 + 0,3 m ²
Chambre 2	10,5 m ²
Chambre 3	11,3 m ²
Chambre 4	9,1 m ²
Salle de bain	7,4 m ²
Rangement	2,3 m ²
Palier	4,2 m ²
TOTAL SURFACES HABITABLES	110,8m²
Garage	24 m ²
Surface parcelle :	285 m ²



Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les côtes indiquées (dimensions ou altimétries) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimension. Des modifications mineures ou des aménagements nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportés sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bain. Les cercles en pointillés signalent le respect des normes pour les personnes à mobilité réduite.

Date : Juillet 2020

Nom du réservataire :

Visa du réservataire :

Date :

Visa réservant :

**5 Pièces
Maison n°15**

BENODET

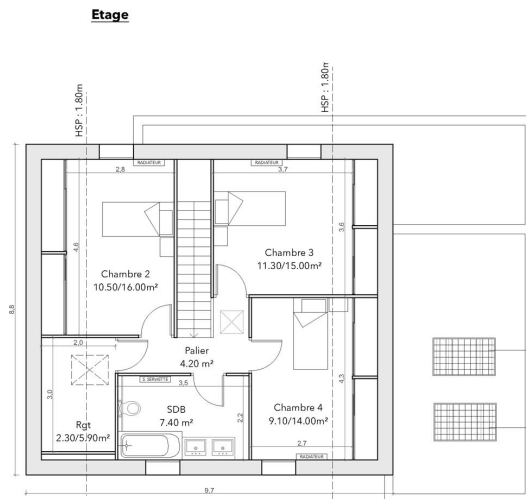
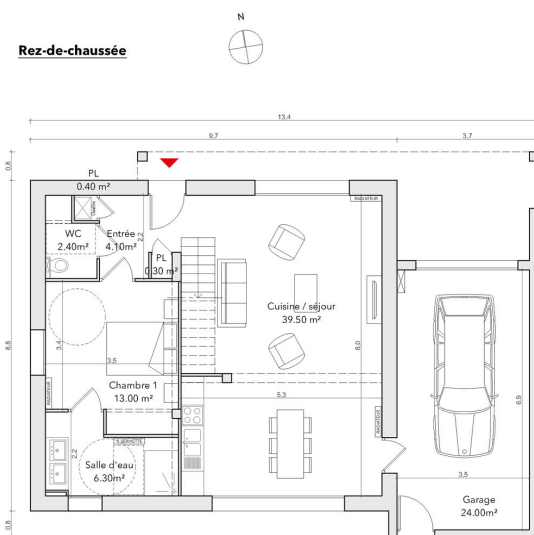
Corniche de la Plage
29950 BENODET



SVM
PROMOTION
IMMOBILIÈRE

SURFACES HABITABLES

Entrée	4,1 m ²
WC	2,4 m ²
Cuisine-séjour	39,5 m ²
Chambre 1	13 m ²
Salle d'eau	6,3 m ²
Placards	0,4 + 0,3 m ²
Chambre 2	10,5 m ²
Chambre 3	11,3 m ²
Chambre 4	9,1 m ²
Salle de bain	7,4 m ²
Rangement	2,3 m ²
Palier	4,2 m ²
TOTAL SURFACES HABITABLES	110,8m²
Garage	24 m ²
Surface parcelle :	285 m ²



Espace d'usage
0,80m x 1,30m

Espace de rotation
1,50m de diamètre



Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les côtes indiquées (dimensions ou altimétries) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimension. Des modifications mineures ou des aménagements nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportés sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bain. Les cercles en pointillés signalent le respect des normes pour les personnes à mobilité réduite.

Date : Juillet 2020